

Séance du 07 octobre 2021

Présents : 17

Votants : 21

Absents ayant donné pouvoir : Monique PANAFIEU, Patrick ROZIERE, Max FRIC, Mathieu THEROND

Absent excusé : Cédric VIALAT

Absent : Didier BIENAIME

Approbation du projet d'extension du réseau de chaleur bois avec sollicitation DSIL 2021

La séance commence par la présentation, par le cabinet Kairos et Energie 15, de l'étude de faisabilité du projet d'extension du réseau de chaleur. La faisabilité est avérée et ce chantier est estimé à 95 000€ HT. Les élus décident de valider ce dossier et de solliciter l'Etat (DESIL-CRTE) à hauteur de 35%, l'ADEME et la Région Auvergne à hauteur de 45% des dépenses.

Votes: pour : 21 contre : 0 abst : 0

Mode de gestion du réseau de chaleur biomasse communal après extension: création d'un budget annexe "réseau de chaleur" avec régie directe

Vu le projet d'extension du réseau de chaleur biomasse validé par le conseil municipal, desservant à ce jour des bâtiments municipaux ainsi que la Maison France Services de Saint-Flour Communauté, et compte tenu de la future extension de ce réseau (raccordement de l'ancien hospice en cours de réhabilitation en logements, restructuration de l'école sur un seul site), il y a lieu de créer un budget annexe de Service Public Local Industriel et Commercial de production et distribution d'énergie calorifique, à compter du 1^{er} janvier 2022.

Votes: pour : 21 contre : 0 abst : 0

Attribution des travaux pour la restructuration de l'école sur un site unique et sollicitation DSIL 2021

Les 4 lots déclarés infructueux pour ces travaux ont été relancés, avec pour date limite de remise des offres fixée au 20 septembre. Les dossiers reçus ont été analysés par le maître d'œuvre et la CAO travaux s'est réunie le 21 septembre 2021 afin d'établir ses propositions quant aux attributions des travaux. Le conseil municipal décide de suivre l'avis de la CAO et d'attribuer les lots aux entreprises suivantes :

4	Charpente - Ossature et bardage bois	Charreire	450 411,00
6	Menuiseries extérieures	Jarrige	180 326,20
8	Cloisons sèches - Peinture - Faux-plafonds	Delpon Brassine	306 082,72
14	Monte-charge	Auvergne ascenseurs	13 880,00
		total	950 699,92

Votes: pour : 20 contre : 0 abst : 1

La commune décide de déposer un dossier de candidature à la DSIL 2021 pour le financement de la « restructuration de l'école », afin d'obtenir un financement aussi élevé que possible.

Votes: pour : 21 contre : 0 abst : 0

Projet de création de 4 logements Rue du Bournet

Considérant qu'avoir une offre de logements locatifs sur un territoire permet de répondre à la demande et d'attirer de nouveaux habitants, un cabinet d'architectes a été consulté par la commune pour développer une étude chiffrée sur la création de logements dans un bâtiment municipal actuellement vide de logements et en passe d'être réhabilité et rénové, en centre bourg de Neuvéglise. Les conclusions démontrent qu'il est possible de créer 4 logements de type T3 (les plus recherchés) dans cette bâtisse, rue du Bournet. Les élus décident de saisir cette opportunité de créer des logements neufs, dans un bâtiment existant, dans le cœur de bourg, sans gangréner des zones constructibles en périphérie. L'estimation globale de cet avant-projet (travaux et maîtrise d'œuvre) s'élève à 392 625€ HT. Il est décidé de solliciter le Conseil Départemental et Saint Flour Communauté pour un financement aussi élevé que possible, considérant le soutien financier qu'ils proposent actuellement sur ce type de projet.

Votes: pour : 21 contre : 0 abst : 0

Transfert vers St-Flour Communauté du portage de l'EPF-Smaf Auvergne des parcelles d'emprise de la maison France Services de Neuvéglise-sur-Truyère

La Maison des Services étant maintenant opérationnelle, les élus finalisent le transfert de son emprise foncière à Saint-Flour Communauté, c'est à dire la convention de portage et les remboursements de l'acquisition à l'EPF-Smaf Auvergne à compter de cette année.

Votes: pour : 21 contre : 0 abst : 0

Subventions de fonctionnement 2021 aux associations communales

En complément des subventions attribuées lors du dernier conseil municipal, les élus votent les attributions suivantes : Amicale de Sériers 400 €

APE de Neuvéglise 700 €

Association de tir Sportif de Neuvéglise 250 €

Subvention exceptionnelle de 2 000€ au Conservatoire des Espaces Naturels

Jean-Claude DELORT, membre du bureau d'une de ces associations, ne prend part ni aux discussions ni au vote.

pour : 21 contre : 0 abst : 0

Emprunt communal

Après avoir étudié les différentes offres pour un emprunt à hauteur de deux millions d'euros, destiné à soutenir la commune dans ses projets d'investissement, notamment le projet d'école, les élus valident la proposition du Crédit Agricole Centre France qui est la mieux disante, avec un taux Le taux d'emprunt de 0,84% sur 25 ans.

Avant cet emprunt, la capacité de désendettement (détermination du nombre d'années nécessaires à la Collectivité pour rembourser la totalité de la dette, si elle y consacrait la totalité de son épargne brute) de la commune était de 2,2 ans, sachant que le seuil de vigilance est à 10 ans. En ajoutant ce nouvel emprunt, la capacité de désendettement passe à 4,8 ans.

pour : 21 contre : 0 abst : 0

Autres décisions du conseil

- Renouvellement de la convention avec le Département pour l'utilisation du nouvel Atlas Cantal
- Motion de soutien à l'association des communes forestières au sujet des arbitrages conclus récemment pour le Contrat d'Objectifs et Performance (COP) État-ONF.
- Précisions dans les mentions formulées sur la délibération de vente du village de vacances ;
- Décisions modificatives pour le budget communal (déplacement de 1 780€ depuis les chapitres 011 et 65 pour augmenter l'article des subventions aux associations, et augmentation des recettes d'investissement et l'équivalent en dépenses en vue de l'encaissement de l'emprunt à venir) et pour le budget annexe eau-assainissement (mouvement de 873€ depuis le chapitre 20 pour augmenter le chapitre 16) ;

pour : 21 contre : 0 abst : 0